

Annexe 2 : Maladies rapportées dans la population ukrainienne et évaluées à risque (source ECDC)

Maladie	Fréquence déclarée en Ukraine
<b>Tuberculose</b>	L'Ukraine est un pays hautement prioritaire pour la tuberculose selon l'OMS. Une augmentation de 4,3% des nouveaux cas de tuberculose enregistrés a été signalée en 2021, passant de 42,2 cas pour 100 000 habitants en 2020 à 44 cas pour 100 000 habitants ; l'incidence a augmenté de 25 % chez les enfants de 0-14 ans
<b>Grippe</b>	Au cours de la semaine 7, 2022 (se terminant le 20 février 2022), le niveau des syndromes grippaux a dépassé les niveaux épidémiques de la saison 2021-2022.
<b>COVID 19</b>	Des niveaux élevés de transmission communautaire du SARS-CoV-2 ont été observés au cours de la semaine 7, 2022. Seuls 35 % de la population totale a suivi un parcours de primovaccination COVID19.
<b>Poliomyélite</b>	En 2021, plusieurs cas dus au virus de la poliomyélite dérivés de vaccins (VDPV) 1 et 2 ont été détectés en Ukraine. Deux cas de paralysie flasque aiguë dus au VDPV2 ont été confirmés. Les enfants de moins de six ans sont particulièrement vulnérables à la poliomyélite en Ukraine.
<b>Botulisme</b>	Des cas de botulisme d'origine alimentaire sont signalés chaque année en Ukraine (100-200 cas/an, 2017-2020) avec une augmentation en mai-juin. Les épidémies sont souvent liées à des aliments mis en conserve à la maison (champignons, viande, etc.).
<b>Tétanos</b>	Le tétanos a été signalé au cours des trois dernières années avec 7 à 15 cas signalés par an.
<b>Rougeole</b>	Un faible nombre de cas de rougeole a été signalé en 2021 (n=16) après une importante flambée épidémique en 2019 avec plus de 57 000 cas. Cependant, la vulnérabilité à la rougeole demeure, en raison d'une faible couverture vaccinale ces dernières années.
<b>Rubéole</b>	De même, les cas de rubéole ont diminué, passant de 0,33 cas pour 100 000 habitants en 2019 à 0,05 cas pour 100 000 habitants en 2021. La vulnérabilité à la rubéole demeure en raison de la faible couverture vaccinale.
<b>Leptospirose</b>	Une faible incidence de la leptospirose a été signalée en 2020 et 2021 : 0,29 cas pour 100 000 habitants (environ 120 cas par an), soit une réduction de moitié par rapport à 2019 (0,7 cas pour 100 000 habitants)
<b>Choléra</b>	Très faible incidence du choléra (un cas en 2019).

(Source ECDC : <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/prevention-control-infectious-diseases-russia-aggression.pdf>)